

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4551 MERCREDI 19 JUILLET 2023

IX^{es} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Une course contre la montre

Une semaine après le coup de gueule des « *Léopards de la culture* », la situation n'a pas changé d'un iota. Toujours pas de prise en charge assurée. Cinq artistes dont quatre des provinces n'ont pas encore rejoint Kinshasa, faute de moyens. Il est encore temps de prévenir la catastrophe même si les jours sont comptés.

Page 3

Le stade des Martyrs au début des travaux de réhabilitation



Les services de sécurité mis à l'épreuve



Les neuvièmes jeux de la Francophonie attendus à Kinshasa du 28 juillet au 6 août 2023 constituent un test grandeur nature pour le gouvernement sur le plan sécuritaire. En réunion dernièrement avec les responsables

des services de défense et de sécurité, le Président Félix Tshisekedi, a décrété l'opération « Zéro incident » pendant le déroulement de la compétition.

Page 3

SANTÉ

Colloque international sur la médecine légale en RDC



Ouverture du Colloque/DR

Ouvert depuis le 17 juillet à Kinshasa, le premier colloque international sur la médecine légale en RDC se clôture ce 19 juillet par l'adoption d'une feuille de route. Ce document devra décliner des actions concrètes à réaliser pour le renforcement des capacités nationales dans la discipline de médecine légale.

Page 2

ASSASSINAT DE CHÉRUBIN OKENDE

Le gouvernement met en garde contre toute récupération politique

Le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, s'est insurgé récemment contre la tendance à désigner déjà les coupables sur les réseaux sociaux alors que l'enquête préliminaire est en cours. Et d'inviter tous ceux qui disposent des éléments susceptibles de faire avancer l'enquête à les apporter auprès de l'auditorat militaire et au parquet pour que la lumière soit faite..

Page 4

ÉDITORIAL

Fusion

La mode, la cuisine, la danse, le sport, la musique... sont les moyens par lesquels les peuples se rapprochent et fusionnent leurs cultures. La Semaine culturelle croisée Russie-Congo organisée du 11 au 13 juillet à Brazzaville épouse cette vision.

De même qu'elle a contribué au resserrement des liens de coopération et d'amitié entre les peuples des deux pays, elle a également permis aux Congolais de découvrir les variétés culinaires de la Russie ; sachant que la cuisine traduit aussi les attitudes d'une communauté.

Si bien que pour créer l'équilibre et donner à l'initiative plus de solennité, la directrice de la Maison russe a annoncé que la Semaine culturelle croisée Russie-Congo sera désormais organisée chaque année et constituera l'un des moments d'échanges entre les peuples congolais et russes.

Ainsi, à Saint-Pétersbourg (Russie) en septembre et à la suivante édition à Brazzaville, il sera inscrit au programme l'initiation des Russes à la cuisine congolaise. Le monde est devenu tellement petit que l'on a l'impression que tous les peuples consomment les mêmes mets. Des témoignages recueillis au cours de ces retrouvailles confortent cette thèse.

Les Dépêches de Brazzaville

SANTÉ

Colloque international sur la médecine légale en RDC

Ouvert depuis le 17 juillet à Kinshasa, le tout premier colloque international sur la médecine légale en République démocratique du Congo (RDC) se clôture le 19 juillet par l'adoption d'une feuille de route .



Ouverture du Colloque./DR

Le document devra décliner des actions concrètes à réaliser pour le développement et le renforcement des capacités nationales dans la discipline de médecine légale. Cette feuille de route permettra ainsi de redynamiser les engagements et efforts consentis en faveur de la promotion et du développement de la médecine légale en RDC. Ce colloque se veut un cadre de réflexion sur plusieurs thématiques, notamment l'analyse de la situation de la médecine légale en RDC, l'identification des différents mécanismes et opportunités de développement des domaines de compétence et des structures en matière de médecine légale en RDC.

Pour rappel, ce colloque est organisé sous le leadership du Premier ministre, Jean Michel Sama Lukonde, en partenariat avec l'Université de Kinshasa et les agences du système des Nations unies - Bureau conjoint des Nations unies aux

droits de l'homme, Organisation mondiale pour la santé, le Fonds des Nations unies pour la population, avec la participation des autres professionnels composés de médecins légistes, balisticiens, juristes, avocats, chercheurs, etc. Ce colloque s'est fixé comme objectif de permettre la mise en place d'une stratégie nationale pour le développement et le renforcement de capacités nationales en médecine légale, afin de contribuer à lutter efficacement contre l'impunité et soutenir le processus de la justice transitionnelle en RDC. Auxiliaire essentiel de la justice, la médecine légale pourra répondre à des préoccupations sociétales essentielles de la RDC, telles que la violence basée sur le genre, la sécurité des personnes, les questions de responsabilité relatives à l'exercice de la profession médicale ou à l'utilisation des produits de santé.

Blandine Lusimana

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Direction des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand reporter : Nestor N'Gampoula Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma	LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service) RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Chef d'agence : Victor Dosseh Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Direction de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diazzo Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa -RDC - /Tél. (+243) 015 166 200 SECRETARIAT DE REDACTION Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi PAO – MAQUETTE Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service : Cyriaque Brice Zoba	Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff INTERNATIONAL Direction : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole ADMINISTRATION - FINANCES Direction : Ange Pongault Adjoint à la direction : Kiobi Abira Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL Direction : Guillaume Pigasse Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat LOGISTIQUE ET SECURITE Direction : Gérard Ebami Sala Adjoint : Elvy Bombete Coordonnateur : Rachyd Badila	Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS Direction : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE LES MANGUIERS Responsable : Émilie Moundaka Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE Direction : Emmanuel Mbengué ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
---	---	---	--

IX^{es} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Une course contre la montre

Une semaine après le coup de gueule des « Léopards de la culture », la situation n’a pas changé d’un iota, toujours pas de prise en charge assurée et cinq artistes dont quatre des provinces n’ont pas encore rejoint Kinshasa faute de moyens.

Il est encore temps de prévenir la catastrophe même si les jours sont comptés. Les « Léopards de la culture », parents pauvres des IX^{es} Jeux de la Francophonie, sont toujours voués à eux-mêmes jouant les équilibristes pour ce qui est de leur préparation au quotidien. Ceci, au point même que quatre artistes, dont trois de Lubumbashi et un de Goma n’ont pas

littérature congolaise, Jocelyn Danga Motty, poursuit en ce moment ses études en France. Il attend son billet pour participer aux épreuves qui débutent le 28 juillet. La sonnette d’alarme déjà tirée à plusieurs reprises depuis quelques mois devrait peut-être être remplacée par un carillon pour porter enfin la voix des artistes jusqu’à l’or-

Programme des concours culturels des IX ^{es} Jeux de la Francophonie													
Disciplines	28	29	30	31	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e
Jonglerie avec ballon													
Création numérique													
Peinture													
Photographie													
Sculpture													
Danse hip-hop													
Littérature (nouvelles)													
Mécanisme Géométrie													
Danse de création													
Chanson													
Contes et conteurs													

Le programme des concours culturels des IX^{es} Jeux de la Francophonie/DR

encore rejoint Kinshasa. Sans oublier que le candidat de la

organisation. En effet, le Comité national des Jeux de la Franco-



Les jongleurs en pleine séance de répétition/DR

phonie (CNJF) ne semble pas faire cas de la préoccupante situation des artistes. Très loin des prévisions de départ, les « Léopards de la culture » travaillent plus par patriotisme qu’autre chose. Obligés de couvrir les frais nécessaires à leurs déplacements quasiment tout seuls, ils s’étonnent que tous les efforts se focalisent sur les infrastructures que leurs conditions de travail. Quand un journaliste affirme : « j’ai fait ma part », parlant de sa visite sur un des sites de préparation. Et il explique : « J’ai acheté quelques bouteilles d’eau à quelques danseuses assoiffées après la répétition » Il y a lieu de s’inquiéter tout de même. L’on se demande si la RDC, pays organisateur, arrive jusqu’à la quasi-veille des IX^{es} Jeux de la Francophonie à se concentrer sur les priorités. Et

qu’elles sont-elles ?

Pas d’uniformes ni de tenues confectionnées

Le Courrier de Kinshasa s’entretenant avec quelques artistes apprend aussi que « les tenues de la parade d’ouverture ne sont pas encore confectionnées ». Et, s’il en est ainsi de la cérémonie d’ouverture du reste en cours de création, rien n’est encore décidé non plus pour les uniformes et vareuses des « Léopards de la culture ». Il s’agit, somme toute, d’une compétition internationale mais les artistes « n’ont pas encore de tenues ». Du moins, à ce jour, elles ne sont pas encore confectionnées. Peut-être est-ce le cadet des soucis du CNJF qui a déjà son plan de « secours » ! Encore méconnus des Kinois censés être leurs supporters,

les « Léopards de la culture » disent avoir la nette impression d’évoluer incognito et c’est le cas. De plus, aucune réelle vulgarisation n’est faite des concours culturels de sorte à mobiliser le public. Pourtant, savoir que ceux des arts de la rue, « Marionnettes géantes », « jonglerie avec ballon » et « danse hip-hop » se tiendront à l’Echangeur et draineraient bien du monde. La population ne se sent pas plus concernée que cela. Des habitants du quartier Righini, passage obligé des athlètes vers les sites des stades des Martyrs ou Tata Raphaël affichent leur nette indifférence. Et pire, les étudiants de l’Université de Kinshasa où ils sont logés se réjouissent plutôt du « congé » auquel ils auront droit à la suite de la tenue des Jeux.

Nioni Masela

Des services de sécurité mis à l’épreuve

Les neuvièmes Jeux de la Francophonie attendus à Kinshasa, du 28 juillet au 6 août, constituent un test grandeur nature pour le gouvernement sur le plan sécuritaire.

L’enjeu consiste à sécuriser toutes les délégations, officiels et athlètes, qui vont prendre part à cette grande fête de la jeunesse africaine. À l’heure où l’image du pays est écornée par l’affaire des criminels et le récent meurtre du ministre honoraire des transports, Chérubin Okende, les organisateurs ont intérêt à ce que cette manifestation sportive se déroule dans des bonnes conditions. Ce qui explique l’implication personnelle du président de la République qui tient à la réussite de ces jeux, une belle opportunité pour projeter une image positive du pays. Devant le vice-Premier ministre et ministre de l’Intérieur, Peter Kazadi, le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila,



Les participants à la réunion de sécurité autour du chef de l’État

et des responsables des services de défense et de sécurité, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a décrété l’opération « Zéro incident » pendant le déroulement des Jeux de la Francophonie. Le chef de l’État a donné des instructions claires pour que la sécurité soit totalement assurée dans la capitale. Parmi les mesures annoncées figure l’organisation d’une patrouille mobile mixte armée-police à déployer sur l’ensemble de la ville et de sa périphérie afin de lutter contre toute forme de criminalité. Une coordination de cette opération sera mise en place dans les heures qui viennent pour se pencher sur les décisions du chef de l’État.

Alain Diasso

LINAFOOT

Le Conor fixe la reprise du championnat national au 25 août

La date du 25 août est retenue pour le démarrage du championnat national 2023-2024 par le comité de normalisation de la Fécofa, alors que le format du championnat devra être discuté dans une commission mixte.

La 29e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) – Ligue 1 va démar- rer le 25 août. L'annonce a été faite le 17 juillet par le comité de normalisation (Conor) de la Fédération congolaise de foot- ball association (Fécofa) dans un communiqué public. L'on ap- prend par ailleurs la tenue d'une réunion ce même lundi entre les clubs et le ministère des Sports, assortie d'une décision de mise en place d'une commission mixte afin de discuter du format consensuel du championnat. Cette réunion s'est tenue sur invitation du ministre de Sports. La commission mixte se compose de 21 membres chargés d'élaborer un for- mat harmonisé et réaliste du championnat. Il y aura donc six délégués des clubs, trois du ministère des Sports, trois du Secrétariat général aux sports, trois du Conor de la Fécofa, trois de l'En- tente provinciale de football de Kinshasa, deux membres

de la Ligue de football de Kinshasa, etc. Les travaux de la commission mixte dé- butent le 21 juillet. Dans un premier temps, le Conor indiquait, lors du lan- cement de son appel d'offres de sponsoring de la compétition, que le cham- pionnat se jouera en deux phases avec deux groupes de 10 clubs chacun. Le pre- mier groupe se compose des clubs de Kinshasa, Equa- teur, Maniema, Nord-Kivu et Sud-Kivu. Le deuxième groupe se constitue de dix autres équipes du Katanga et du Kasai. Le comité dirigé par le président Dieudonné Sambi soulignait cependant que ce n'était pas la formule consacrée. L'on attend donc les travaux de la commission mixte qui fixera la formule réaliste pour l'organisation de la 29e édition du cham- pionnat national – Ligue 1. Rappelons que la dernière édition du championnat orga-



Un match du championnat national de football

nisé en phase directe s'était arrêté en décembre 2022, avant la fin de la manche al- ler, par manque des moyens financiers pour le déplace- ment des clubs et des offi-

ciels de la Linafoot. Le gou- vernement avait assuré qu'il prendrait en charge les dé- placements des clubs, mais ce fut une vaine promesse. L'on attend donc l'issue des

travaux de la commission mixte pour être fixé sur la formule harmonisée et réa- liste du championnat natio- nal saison 2023-2024.

Martin Engimo

ASSASSINAT DE CHÉRUBIN OKENDE

Le gouvernement met en garde contre toute récupération politique

L'assassinat crapuleux du ministre honoraire des Transports, Chérubin Okende, continue à alimenter la chronique politique de ces dernières heures.

Sur la toile, des versions contradictoires sont balan- cées à longueur de journée par quiconque se découvre une vocation d'enquêteur. Une attitude que deplore le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya Katembwe, qui trouve indécente cette façon d'opérer. Il a exprimé sa désapprobation au cours du briefing tenu le 17 juillet en rapport avec ce fait d'ac- tualité. Le porte-parole du gouvernement s'est insur- gé contre la tendance à désigner les coupables sur les réseaux sociaux alors que l'enquête préliminaire est en cours. Et d'inviter tous ceux qui disposent de quelques éléments susceptibles de faire avancer l'en- quête à les apporter auprès de l'auditorat militaire et au parquet pour faire la lumière autour de cette dis- parition tragique. Sur la même lancée, Patrick Muyaya Katembwe a mis en garde tous ceux qui veulent faire de la récupéra- tion politique autour de cet assassinat. « *Au moment où nous parlons, il y a une enquête en cours au niveau du parquet qui travaille avec l'auditorat militaire et tous les services sont mobilisés. Et donc ici, il faut éviter de faire de la récupération politique* », a-t-il dénoncé. Pour rappel, Cherubin Okende a été assassiné il y a quelques jours, et son corps est jusqu'à ce jour gardé à la morgue de l'hôpital du Cinquantenaire en attendant l'issue des enquêtes en cours. Selon la justice, une arme à feu a été re- trouvée dans sa voiture et son garde du corps a été également arrêté.

Alain Diasso

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC
NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr

MALI

Les autorités appelées à travailler avec leurs partenaires régionaux pour rétablir la sécurité

Au moment où les groupes djihadistes multiplient des attaques armées ainsi que meurtres, viols, et pillages à grande échelle sur les civils dans le nord du pays, forçant des milliers de personnes à fuir la région, des voix s’élèvent dans le Sahel et ailleurs, demandant aux autorités maliennes de prendre des décisions susceptibles d’y ramener la paix. La Mauritanie, Human Rights Watch et la commission ouest-africaine, pour ne citer que ces exemples, se sont distingués dans leurs appels à l’endroit de la junte au pouvoir.

Les autorités mauritaniennes sont formellement convaincues que le retour de la paix au Mali passe par la réintégration du pays dans l’alliance militaire régionale et non par tout autre moyen. Eu égard à cette conviction, elles demandent à Bamako de renouer avec le G5 Sahel qu’il a quitté en mai 2022. « *J’espère que ce retrait du Mali du G5 Sahel sera très momentané* », a déclaré le président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Il estime que ce départ de la force conjointe et celui de la force française Barkhane ainsi que l’éclatement du conflit au Soudan sont « *des événements regrettables qui ont perturbé le fonctionnement normal de l’organisation et accéléré davantage la vulnérabilité de cet espace déjà très fragile* ». Le chef de l’Etat mauritanien a regretté le retrait de Bamako du G5 Sahel qui « a subitement rompu la continuité géographique » de ce cadre de coo-

pération en matière de sécurité et l’a privé de « l’apport précieux d’un pays frère », allusion faite aux troupes françaises. Tenant compte de cette situation, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a demandé plus d’« *engagement et de mobilisation de ressources* » pour le G5 Sahel dans le but de chercher à rétablir la paix dans la région et plus particulièrement sur le territoire malien. Le dirigeant mauritanien s’exprimait à la faveur de la 4e session de l’Assemblée générale de l’Alliance Sahel, une plateforme de 27 partenaires bilatéraux et bailleurs créée pour mobiliser l’aide internationale en vue du développement de la région. Le Mali, rappelons-le, avait décidé de sortir du G5 Sahel, invoquant une « perte d’autonomie » et «une instrumentalisation » au sein de cette organisation régionale formée avec la Mauritanie, le Tchad, le Burkina et le Niger. Si les experts pensent que l’organisation du G5 Sahel

est devenue moribonde après le départ du Mali, Niamey et N’Djamena ne partageaient pas ce point de vue. Les deux capitales ont tout fait pour donner un second souffle à cette force pour qu’elle continue à faire face à l’expansion inédite du djihadisme dans la région. Fort malheureusement, la tâche s’est avérée difficile : les causes de l’échec sont nombreuses, selon un fonctionnaire du G5 qui cite, entre autres, le sous-financement chronique, une volonté politique disparate et la situation politique régionale.

Pas d’intégration économique inclusive dans la CE-DEAO sans la paix

Human Rights Watch déplore le fait que le Mali soit depuis lors livré aux exactions des groupes armés affiliés à Al-Qaïda et à l’organisation Etat islamique, mais aussi aux violences des groupes proclamés d’autodéfense, des bandits et même des forces régulières. L’organisation qui dit

avoir documenté de « graves abus » commis par les forces de sécurité maliennes et par des forces présumées de la société de sécurité privée russe Wagner, aux agissements décriés dans différents pays, lance un cri d’alarme aux dirigeants maliens. Elle les appelle notamment à « redoubler d’efforts » pour protéger les civils et à « travailler en étroite collaboration » avec leurs partenaires régionaux et internationaux, pour tenter de rétablir la sécurité à travers le pays. Le nouveau président nigérian pense que la sécurisation de la région est une urgence pour tous les Etats de la Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (Cédéao) après la levée de la suspension du Mali respectivement de celle-ci et de l’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Une intégration économique « inclusive » va se poursuivre au cours de l’année à venir, mais celle-ci ne peut se faire que s’il y a la paix

partout, a prévenu Bola Tinubu qui dirigera l’an prochain ce bloc régional, en remplacement du dirigeant bissau-guinéen Umaro Sissoco Embaló. « *Nous devrions avertir les exploit-teurs que notre peuple a suffisamment souffert (...). Je suis avec vous, et le Nigeria, nous sommes de retour* », a ajouté le président de la plus grande économie d’Afrique. S’agissant plus spécifiquement du Mali, le Gambien Omar Aliou Touray, président de la commission de la Cédéao espère que la mise en place par les Etats ouest-africains d’une commission chargée d’examiner les options en matière de sécurité va hâter la pacification du pays. « *Cette commission dispose de 90 jours pour réfléchir et faire des propositions* », a-t-il déclaré, alors que les Nations unies s’apprêtent à mettre un terme à leur mission de maintien de la paix au Mali, qui dure depuis dix ans.

Nestor N’Gampoula

AFRIQUE

Chute des flux d’investissements directs étrangers

Les flux d’investissements directs étrangers (IDE) vers l’Afrique ont chuté à 45 milliards de dollars en 2022 par rapport au record de 80 milliards de dollars atteint en 2021, a indiqué la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Ces flux vers l’Afrique ont représenté 3,5% des investissements directs étrangers dans le monde, précise l’agence onusienne dans le Rapport sur l’investissement dans le monde 2023 publié mercredi dernier. Le nombre d’annonces de projets nouveaux a augmenté de 39% pour atteindre 766. Six des 15 principaux mégaprojets d’investissement « greenfield » (d’une valeur supérieure à 10 milliards de dollars) annoncés en 2022 se trouvaient en Afrique. Le nombre de nouveaux projets annoncés a plus que doublé, passant à 161. La valeur des opérations de financement de projets internationaux a augmenté de deux tiers, pour atteindre 24 milliards de dollars. Les flux vers le Maroc ont légèrement diminué de 6% pour atteindre 2,1 milliards de dollars. Les investissements intrarégionaux sont restés relativement faibles, malgré une augmentation au cours des cinq dernières années. En 2022, les annonces de nouveaux projets intrarégionaux représentaient 15% de tous les projets en Afrique (2% en termes de valeur), contre 13% (2% en valeur) en 2017. Cependant, en valeur, les trois quarts des projets annoncés dans lesquels investissent uniquement des entreprises multinationales africaines concernaient le continent. En 2022, la plus forte augmentation des annonces de projets entièrement nouveaux concerne l’approvisionnement en énergie et en gaz (à 120 milliards de dollars contre 24 milliards de dollars en 2021). La valeur des projets dans la construction et les industries extractives a également augmenté, pour atteindre respectivement 24 milliards de dollars et 21 milliards de dollars. Le secteur de l’information et de la communication a enregistré le plus grand nombre de projets. Les opérations internationales de financement de projets ciblant l’Afrique ont enregistré une baisse de 47% en valeur (74 milliards de dollars, contre 140 milliards de dollars en 2021), mais une augmentation de 15% du nombre de projets, qui s’élève à 157.

Noël Ndong

CÉLÉBRATION

L’humanité se souvient des œuvres de Nelson Mandela

Afin de reconnaître les œuvres de l’ex-président sud-africain Nelson Mandela, sa contribution à la lutte pour la démocratie et à la promotion d’une culture de paix et de liberté à l’échelle internationale, la communauté internationale commémore, ce mardi 18 juillet, la Journée internationale Nelson Mandela.

Précisant l’importance et le bien-fondé de cette journée commémorative, le secrétaire général de l’ONU, Antonio Guterres a déclaré que Chaque année, la Journée internationale Nelson Mandela nous rappelle que Chacun d’entre nous a la possibilité et la responsabilité de changer le monde pour le rendre meilleur comme il l’a fait. « *Pendant 67 ans, Nelson Mandela a*

« Pendant 67 ans, Nelson Mandela a mis sa vie au service de l’humanité, en tant qu’avocat spécialiste des droits de l’homme, prisonnier de conscience, architecte international de la paix et premier président démocratiquement élu d’une Afrique du Sud libre »

mis sa vie au service de l’humanité, en tant qu’avocat spécialiste des droits de l’homme, prisonnier de conscience, architecte international de la paix et premier président démocratiquement élu d’une Afrique du Sud libre », a reconnu le secrétaire général de l’ONU, Antonio Guterres avant de spécifier que c’est en novembre 2009 que l’assemblée générale des Nations unies a déclaré par sa résolution A/

RES/64, le 18 juillet comme Journée internationale Nelson Mandela. Selon l’ONU, ce jour démontre que l’humanité est consciente du rôle déterminant que Nelson Mandela a joué durant de longues années de lutte pour la libération et l’unité de l’Afrique ainsi que sa contribution exceptionnelle à l’avènement d’une Afrique du Sud non raciale, non sexiste et démocratique. Exhortant tous les États membres, les organismes des Nations unies et les autres organisations internationales ainsi que la société civile, notamment les organisations non gouvernementales et les particuliers, à participer à cette célébration, le responsable de l’ONU a conclu : « *Nous devrions être conscients des valeurs défendues par Nelson Mandela et de son dévouement au service de l’humanité, notamment dans les domaines du règlement des conflits, des relations entre les races, de la promotion et de la protection des droits de l’homme, de la réconciliation, de l’égalité entre les sexes, des droits des enfants et autres groupes vulnérables, sans oublier les progrès des communautés démunies et sous-développées* ». Notons que, le 18 juillet est le jour de la naissance de Nelson Mandela.

Rock Ngassakys

CONGO-ALGÉRIE : LA SNPC

Signe un protocole d'entente avec la Sonatrach

La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a procédé, le 16 juillet, à Alger à la signature d'un protocole d'entente avec la Sonatrach, la société nationale algérienne des hydrocarbures.



« La SNPC se réjouit de cette collaboration gagnant-gagnant avec la Sonatrach et est déterminée à poursuivre son engagement en faveur de l'excellence dans l'industrie pétrolière. Grâce à cette coopération, la SNPC renforce sa position en tant qu'acteur-clé du secteur énergétique en Afrique »

Le directeur général de la SNPC et le PDG de Sonatrach

Selon un communiqué de la SNPC, cet accord va permettre aux deux parties de renforcer leur coopération en matière d'exploration et de développement des hydrocarbures. Avant de parapher le texte, les dirigeants des deux sociétés ont eu des échanges. La délégation congolaise a visité l'Institut algérien du pétrole à

Boumerdès et découvert les opportunités de formation qu'offre cet établissement. Le protocole d'entente signé porte sur l'échange d'informations concernant les sujets liés au pétrole et au gaz, le partage d'expertise dans plusieurs domaines de toute la chaîne de valeur. Il renforcera la collaboration entre la SNPC et la Sonatrach tout en favorisant le développement mutuel de leurs capacités dans le secteur pétrolier. Par ailleurs, cet accord témoigne de la volonté du Congo et de l'Algérie de renforcer leur coopération dans le domaine de l'industrie pétrolière. Les échanges d'informations et d'expertises permettront d'optimiser les pratiques et technologies et favoriseront le développement durable des ressources énergétiques. « La SNPC se réjouit de cette collaboration gagnant-gagnant avec la Sonatrach et est déterminée à poursuivre son engagement en faveur de l'excellence dans l'industrie pétrolière. Grâce à cette coopération, la SNPC renforce sa position en tant qu'acteur-clé du secteur énergétique en Afrique », a déclaré le directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga. Christian Brice Elion

PALUDISME

Douze pays africains recevront 18 millions de doses du tout premier vaccin

Les premières doses devraient arriver dans les pays concernés au cours du dernier trimestre de 2023.

Douze pays de différentes régions d'Afrique vont recevoir 18 millions de doses du tout premier vaccin contre le paludisme, au cours des deux prochaines années a annoncé le 12 juillet le groupe d'approbation des hauts dirigeants de l'Alliance du vaccin (GAVI), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Le groupe a indiqué que le déploiement est une étape cruciale dans la lutte contre l'une des principales causes de décès sur le continent. Le directeur général de l'exécution des programmes de pays chez GAVI, Thabani Maphosa, a déclaré que ce vaccin a le potentiel d'avoir un impact considérable dans la lutte contre le paludisme, et lorsqu'il est largement déployé parallèlement à d'autres interventions, il peut prévenir des dizaines de milliers de décès futurs chaque année.

« Nous travaillons avec les fabricants pour aider à augmenter l'approvisionnement. Nous devons nous assurer que les doses dont nous disposons sont utilisées aussi efficacement que possible, ce qui signifie appliquer tous les enseignements de nos programmes pilotes alors que

moins de cinq ans et représentant environ 95 % des cas de paludisme dans le monde et 96 % des décès en 2021. Le document précise que depuis 2019, le Ghana, le Kenya et le Malawi fournissent le vaccin contre le paludisme dans le cadre du Programme de mise en œuvre du vaccin contre le paludisme (MVIP),

le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la République démocratique du Congo, le Libéria, le Niger, la Sierra Leone et l'Ouganda, d'introduire le vaccin dans leurs programmes de vaccination de routine pour la première fois, explique-t-on encore. Et de préciser que les premières doses du

chaque minute un enfant de moins de 5 ans meurt du paludisme, soulignant que pendant longtemps ces décès ont pu être évités et traités ; mais le déploiement de ce vaccin donnera aux enfants, en particulier en Afrique, une chance encore meilleure de survivre. À mesure que l'offre augmente, nous espérons que davantage d'enfants pourront bénéficier de ce vaccin. « Le vaccin contre le paludisme est une percée pour améliorer la santé et la survie des enfants ; et les familles et les communautés veulent, à juste titre, ce vaccin pour leurs enfants. Cette première allocation de doses de vaccin contre le paludisme est prioritaire pour les enfants les plus à risque de mourir du paludisme », a déclaré Dr Kate O'Brien, directrice de la vaccination, des vaccins et des produits biologiques de l'OMS. Noël Ndong

« Le vaccin contre le paludisme est une percée pour améliorer la santé et la survie des enfants ; et les familles et les communautés veulent, à juste titre, ce vaccin pour leurs enfants. Cette première allocation de doses de vaccin contre le paludisme est prioritaire pour les enfants les plus à risque de mourir du paludisme »

nous nous étendons à un nouveau total de 12 pays » a-t-il souligné. La même source explique que le paludisme reste l'une des maladies les plus meurtrières d'Afrique, tuant chaque année près d'un demi-million d'enfants de

coordonné par l'OMS et financé par Gavi, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et Unitaïd. Outre le Ghana, le Kenya et le Malawi, l'allocation initiale de 18 millions de doses permettra à neuf autres pays, dont

vaccin devraient arriver dans les pays au cours du dernier trimestre de 2023, les pays commençant à les déployer au début de 2024. Le directeur associé de la vaccination à l'Unicef, Ephrem T Lemango, a pour sa part affirmé que presque

PARLEMENT

Les députés sensibilisés au mécanisme d'évaluation par les pairs

Le président de la Commission nationale d'auto-évaluation du mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), Alain Akouala Atipault, a présenté le 18 juillet, devant la représentation nationale, l'historique, les missions, les objectifs, le mandat et les principes de son institution.

La journée parlementaire présidée par le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, Roland Bouity Viaudo, a été consacrée à la communication du président du MAEP. Selon Alain Akouala Atipault, le MAEP est une sorte de viaduc devant conduire à l'atteinte des objectifs stratégiques, notamment l'évolution, le développement économique et politique du continent africain. En effet, après sa nomination en 2022, le président du MAEP attend la désignation des autres membres parmi lesquels les représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat, de la majorité présidentielle, de l'opposition et des partis du centre. Alain Akouala Atipault a ainsi insisté sur le cas du Niger qui a réussi ce processus. *« Nous sommes venus sensibiliser les représentants du peuple par rapport au rôle qu'ils doivent jouer parce que certains d'entre eux seront demain membres*



de la commission. L'avantage pour le pays est de faire en sorte qu'il améliore sa gouvernance, qu'il puisse créer une espèce de synergie collective, associer toutes les forces actives de la Nation vers un objectif commun fixé par les chefs d'Etat africain », a-t-il expliqué, précisant qu'il attendait

la mise en place effective de la commission nationale. Créé en 2003 par le Comité des chefs d'État et de gouvernement, chargé de la mise en œuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, le MAEP est un instrument d'autoévaluation volontaire de la performance des États membres en matière de gouvernance. C'est un accord volontaire conclu entre les États africains pour évaluer et réviser systématiquement la gouvernance au niveau des chefs d'État afin de promouvoir la stabilité politique, l'intégration économique accélérée au niveau sous-régional et continental, la croissance économique et le développement durable. Parmi les défis à relever, il y a la prise d'un décret nommant les membres de la commission. Pour ce faire, le président du MAEP espère que l'Assemblée nationale a déjà commencé le processus de désignation de ses membres. Signataire de l'accord, la République du Congo a adhéré officiellement à ce mécanisme qui compte actuellement 43 pays membres de l'Union africaine, en mars 2003. *« C'est l'expression manifeste des chefs d'Etat visant l'unification du continent »,* a-t-il conclu.
Parfait Wilfried Douniama

« Nous sommes venus sensibiliser les représentants du peuple par rapport au rôle qu'ils doivent jouer parce que certains d'entre eux seront demain membres de la commission. L'avantage pour le pays est de faire en sorte qu'il améliore sa gouvernance, qu'il puisse créer une espèce de synergie collective, associer toutes les forces actives de la Nation vers un objectif commun fixé par les chefs d'Etat africain »

BP 2112 Tél. (241) 01 44 47 31 Fax : (241) 01 44 47 32 – Libreville-GABON

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANTS)

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NDENDE-DOLISIE ET DE FACILITATION DES TRANSPORTS SUR LE CORRIDOR LIBREVILLE- BRAZZAVILLE PHASE 1

N° d'AMI : AMIN° 02 / CEEAC / COM / PR / CATI / STRFF / 2023
Secteur : Transports
Prêt BAD : N° 2100150030694
Don ITF : N° 5580155000401
Numéro du Projet : P-Z1-DB0-088

1. La République du Congo et la République Gabonaise ont reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route de la route DOUSSALA-DOLISIE et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Pointe-Noire - Brazzaville, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêts et Don pour financer les contrats de service d'un consultant (firme) pour la réalisation d'une étude des mesures d'atténuation des conflits Hommes-Eléphants.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres : (i) la réalisation pour la zone du projet, d'une cartographie des dynamiques sociales et environnementales à laquelle seront spécifiquement prise en compte les dynamiques de l'habitat et des interactions homme-éléphants ; (ii) réalisation de l'état des lieux des conflits homme-éléphant ; (iii) l'élaboration d'une stratégie appropriée de gestion des conflits homme-éléphant

à partir des données législatives et réglementaires, les données socioéconomiques et démographiques ainsi que des données sur l'état des lieux desdits conflits ; (iv) la proposition d'un mécanisme souple d'assistance aux victimes des dégâts causés par les éléphants ; (v) l'élaboration de matériel d'information / communication / sensibilisation composé de « manuel technique » dédié aux responsables politiques, aux autorités chargées de conservation, aux vulgarisateurs, et de « manuel du paysan », décrivant les différentes stratégies possibles de (a) protection contre les éléphants, (b) mitigation (atténuation) du problème, (c) la promotion de la prévention du conflit homme-éléphant ; (vi) la proposition de la technique appropriée de communication sur les méthodes de prévention et d'atténuation de conflits homme-éléphant. La mission, à réaliser en deux phases, sera d'une durée de six (06) mois, incluant les périodes consacrées à la revue des livrables.

3. La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, OE en sigle », invite les Consultants (Firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité

et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisées en Juillet 2012, disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8 heures 30 à 15 heures 30, heure local (TU+ 1), du lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt, rédigées en langue française, doivent être envoyées par courriel ou déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 31 juillet 2023, à 15 heures, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention « AMI

N° 02 / CEEAC / COM / PR / CATI / STRFF / 2023 – « Etude d'appui à la mise en œuvre des mesures d'atténuation des conflits Homme-Eléphant ».

COMMISSION DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
A l'attention du Commissaire à l'Aménagement du Territoire et Infrastructures (Cellule de Coordination des Programmes d'Infrastructures et de Facilitation du Transport)

A l'attention du Coordonnateur Général des Programmes et Projets des Transports, bakary.mahamat@ceeac-eccas.org
Libreville, Boulevard Triomphal .Ex Immeuble de la BEAC) – BP 2112 Libreville, GABON,
Par courriel email : commission@ceeac-eccas.org ; bakary.mahamat@ceeac-eccas.org
Tél. : +241 01 44 47 31 / +241 04 52 27 49

Président de la Commission

Signé

Ambassadeur
Gilberto da Piedade VERISSIMO



11^{ème} ÉDITION

FESTIVAL
PANAFRICAIN
DE MUSIQUE

THÈME :

LA RUMBA CONGOLAISE :
Envol de la base identitaire vers les vertices
du patrimoine de l'humanité

15 AU 22
JUILLET 2023

Massamba Débat - Palais des Congrès - Mayanga - Kintélé

CONGRÈS DE L’UDH-YUKI

Le porte-parole parle d’une mesure suspensive

Dans une interview accordée le 18 juillet aux Dépêches de Brazzaville, le porte-parole de l’Union des démocrates humanistes yuki (UDH-yuki), Justin Magloire Nzouloufoua, a minimisé l’incident qui a arrêté les travaux du congrès extraordinaire de cette formation politique, le 10 juillet, en parlant d’une simple suspension des travaux et ils allaient reprendre le moment venu.

Justin Magloire Nzouloufoua s’est abstenu de donner une date précise de la reprise des travaux tout en signifiant que les instances en suspension puissent se retrouver. « Il faut que les instances qui sont en suspension puisse se retrouver. Celles-là même qui devraient être mises en place après le vote du président national du parti », a-t-il déclaré. Il a par ailleurs appelé à un dialogue triangulaire, facilitation, bureau politique, comité d’organisation pour qu’une solution soit vite trouvée.

S’agissant des critères qui régissent ce parti et constituent aujourd’hui le point d’achoppement des dissensions au sein de cette formation politique, Justin Nzouloufoua a dit être du même avis avec le secrétaire général Rodrigue Cyr Mayanda qui pense qu’il n’y a pas d’organisation sans critères. Cependant, a renchéri Justin Magloire Nzouloufoua, dans toute organisation, il y a aussi la flexibilité. « A un moment donné, il faut éviter d’avoir des majorités de béton. Il faut éviter d’avoir des idées reçues depuis la maison, éviter d’avoir à imposer des idées reçues



Justin Magloire Nzouloufoua

« Lorsqu’on vote le président national d’un parti, automatiquement le premier vice-président disparaît. Donc point n’est besoin de mener des franges. Il faut plutôt pousser le monde à aller au congrès, un cvongrès de l’unité pour que nous ayons un président qui va prendre les rênes de ce parti pour mettre de l’ordre. Il faut reconnaître qu’il y a aujourd’hui le désordre à tous les niveaux du parti et nous devons nous assumer tous. La responsabilité est collégiale »

dans des officines obscures. Et face à cette réalité visible et lisible, il faut trouver ce qu’on appelle le juste mi-

lieu. Même dans nos us et coutumes, on n’est pas aussi rigide », a-t-il signifié. Et le porte-parole de l’UDH-

Yuki d’ajouter : « Il est bon d’avoir un dialogue. Sans dialogue, on ne peut pas s’en sortir. Ce qui s’est passé émane des situations, des comportements d’antan qui remontent depuis la mort de Guy Brice Parfait Kolélas. Comment les instances se sont comportées, comment les dirigeants se sont comportés? Je suis convaincu que ce n’est qu’à travers le dialogue que nous pouvons éteindre ce feu. Ce qui s’est passé au Palais des congrès, c’est la conséquence de notre manière de faire, surtout nous les cadres.»

Quant au départ du pre-

Magloire Nzouloufoua a déclaré : « Lorsqu’on vote le président national d’un parti, automatiquement le premier vice-président disparaît. Donc point n’est besoin de mener des franges. Il faut plutôt pousser le monde à aller au congrès, un congrès de l’unité pour que nous ayons un président qui va prendre les rênes de ce parti pour mettre de l’ordre. Il faut reconnaître qu’il y a aujourd’hui le désordre à tous les niveaux du parti et nous devons nous assumer tous. La responsabilité est collégiale ».

Abordant la question des sénatoriales du 20 août prochain, le porte-parole de l’UDH-Yuki a laissé entendre qu’à sa connaissance, le comité d’investiture ne s’est pas encore réuni. « En tout cas, je n’ai pas reçu un écho d’une quelconque réunion du comité d’investiture ou d’une cérémonie d’investiture des candidats aux sénatoriales mais j’apprends par des sources bien informées que l’UDH-Yuki a présenté cinq ou six candidats », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumba

EXAMENS D’ETAT 2023

La Cuvette Ouest réédite l’exploit au baccalauréat général

Sur 90973 candidats ayant passé les épreuves du baccalauréat général, 40479 ont été déclarés admis, soit un taux de réussite de 44,50%, a indiqué le jury qui a procédé à la délibération le 18 juillet à Brazzaville. Le département de la Cuvette Ouest a occupé la première place avec un taux de réussite de 90,02%. Un exploit réédité car l’année passée le département avait terminé en tête à cet examen d’Etat.



Le jury délibérant le bac session 2023

Classement
Cuvette ouest : 90,02% Kouilou : 76,68% Cuvette : 76,66% Likouala : 70,30% Sangha : 69,92% Lekoumou : 66,05% Bouenza : 62,66 % Plateaux 53,65 % Niari : 52,65% Brazzaville : 43, 81% Pool : 42,38% Pointe-Noire : 34,32 % D’autres chiffres publiés par le jury indiquent que sur les 90.973 des candidats, 14 ont

réalisé la mention “Très bien” ; 1223 “mention bien” ; 14282 “mention assez bien” ; 24963 “mention passable”. Il convient de souligner que cette année le taux de réussite au baccalauréat a connu une augmentation de 5,09%.

Même constat
Brazzaville a occupé la dixième

place et Pointe-Noire la douzième. Les deux grandes villes du pays, qui sont censées avoir les faveurs en matière de conditions d’apprentissage beaucoup mieux améliorées que dans l’arrière-pays, ont du mal à s’imposer dans le carré d’as aux examens d’Etat. Cela dure plusieurs années déjà.

Rominique Makaya

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr



BP 2112 Tél. (241) 01 44 47 31 Fax:(241) 01 44 47 32 – Libreville-GABON
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANTS)

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NDENDE-DOLISIE ET DE FACILITATION DES TRANSPORTS SUR LE CORRIDOR LIBREVILLE- BRAZZAVILLE PHASE 1

N° d'AMI : AMIN°03/CEEAC/COM/PR/CATI/STRFF/2023
Secteur : Transport
Prêt BAD : N° 2100150030694
Don ITF : N° 5580155000401
Numéro du Projet : P-Z1-DB0-088

1.La République du Congo et la République Gabonaise ont reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route de la route DOUSSALA-DOLISIE et de facilitation du transport sur le corridor Libreville -Pointe-Noire- Brazzaville, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêts et Don pour financer le contrat de service d'un consultant (firme) pour la réalisation d'une étude d'harmonisation des procédures douanières entre le Congo et le Gabon..

2.Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres : (i) l'analyse de la situation actuelle, pour chaque pays, à partir de la collecte de données et informations relatives aux procédures douanières et de transit en vigueur dans les deux pays et la réglementation internationale appropriée notamment celle de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et de la CEMAC ; (ii) l'élaboration, pour une déclaration unique de transit, d'un manuel de procédures visant l'harmonisation et la simplification des règles

mentations et des procédures de dédouanement applicables aux deux pays, (iii) la mise en place des outils appropriés de gestion des risques et de leur efficacité, (iv) la mise en place d'un cadre d'optimisation du système informatique de traitement et de mise à jour des données, (v) l'élaboration d'un guide de formation des formateurs des agents qui seront chargés de la mise en œuvre des nouvelles procédures douanières, (vi) la mise en place d'un cadre propice de concertation avec les différents partenaires en douanes pour une meilleure efficacité des nouvelles procédures douanières et pour l'élimination des mauvaises pratiques, (vii) la proposition d'un mécanisme de mise en œuvre des différentes actions de l'harmonisation des procédures douanières, de détermination et de mise en place des indicateurs de performance, (viii) la définition d'un mécanisme de suivi-évaluation de la mise en œuvre de l'harmonisation des procédures douanières ; (ix) l'élaboration des procédures spéciales concernant les formalités relatives aux : (a) aux marchandises dangereuses ; (b) aux cargaisons anormales ou de grandes dimensions et (c) aux véhicules vides en retour de fret. La Mission, à réaliser en trois (03) phases, se déroulera sur une période de six (06) mois, incluant les périodes consacrées à la revue des livrables.

3.La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, OE en sigle » invite les Consul-

tants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations requises (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

4.Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'Utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisées en Juillet 2012, disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5.Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8 heures 30 à 15 heures 30, heure locale (TU+ 1), du lundi au vendredi.

6.Les expressions d'intérêt, rédigées en langue française doivent être envoyées par courriel ou déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 13/07/2023, à 15 heures, heure locale, TU+ 1 et porter expressément la mention « AMI N°03/

CEEAC/COM/PR/CATI/STRFF/2023-« Etudes d'harmonisation des procédures douanières au niveau des deux pays ».

COMMISSION DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE
L'AFRIQUE CENTRALE

A l'attention du Commissaire à l'Aménagement du Territoire et Infrastructures
(Cellule de Coordination des Programmes d'Infrastructures et de Facilitation du Transport)

A l'attention de Monsieur le Chef de Service des Transports Routier, Ferroviaire et Fluvial, Coordonnateur

Général des Programmes et Projets des Transports,

bakary.mahamat@ceeac-eccas.org

Libreville, Boulevard Triomphal (Ex Immeuble de la BEAC) – BP 2112 Libreville, GABON,

Tél. : +241 01 44 47 31/+241 04 52 27 49

Par courriel email : commission@ceeac-eccas.org ; bakary.mahamat@ceeac-eccas.org

Le Président de la Commission
Signé
Ambassadeur Gilberto
da Piedade VERISSIMO



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANTS)

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NDENDE-DOLISIE ET DE FACILITATION DES TRANSPORTS SUR LE CORRIDOR LIBREVILLE- BRAZZAVILLE PHASE 1

N° d'AMI : AMI N°04/CEEAC/COM/PR/CATI/STRFF/2023
Secteur : Transport
Prêt FAD : N° 2100150030694
Don ITF : N° 5580155000401
Numéro du Projet : P-Z1-DB0-088

1.La République du Congo et la République Gabonaise ont reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route de la route DOUSSALA-DOLISIE et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Pointe-Noire - Brazzaville, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêts et Don pour financer le contrat de service d'un consultant (firme) pour la réalisation d'une étude d'harmonisation des procédures douanières entre le Congo et le Gabon.

2.Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres : les études et travaux nécessaires à la mise en place de la facilitation des transports comprenant : a) la construction du poste de Contrôle Unique Frontalier (PCUF), b) l'étude de fonctionnalité du PCUF et de mise en place du Comité de Gestion du Corridor. La Mission, à réaliser en trois (03) phases, se déroulera sur une période de six (06) mois, incluant les périodes consacrées à la revue des livrables.

3.La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, OE en sigle » invite

les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations requises (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

4.Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'Utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisées en Juillet 2012, disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5.Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8 heures 30 à 15 heures 30, heure locale (TU+ 1), du lundi au vendredi.

6.Les expressions d'intérêt, rédigées en langue française doivent être envoyées par courriel ou déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 13/07/2023, à 15 heures, heure locale, TU+ 1 et porter expressément la mention « AMI N°04/CEEAC/COM/PR/CATI/STRFF/2023-« Etude de

fonctionnalité du poste de contrôle unique frontalier (PCUF) et de mise en place d'un système de gestion du corridor Libreville-Brazzaville ».

COMMISSION DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE
L'AFRIQUE CENTRALE

A l'attention du Commissaire à l'Aménagement du Territoire et Infrastructures
(Cellule de Coordination des Programmes d'Infrastructures et de Facilitation du Transport)

A l'attention de Monsieur le Chef de Service des Transports Routier, Ferroviaire et Fluvial, Coordonnateur Général des Programmes et Projets des Transports,

bakary.mahamat@ceeac-eccas.org

Libreville, Boulevard Triomphal (Ex Immeuble de la BEAC) – BP 2112 Libreville, GABON,

Tél. : +241 01 44 47 31/+241 04 52 27 49

Par courriel email : commission@ceeac-eccas.org ; bakary.mahamat@ceeac-eccas.org

Le Président de la Commission
Signé
Ambassadeur Gilberto da Piedade VERISSIMO

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mieux protéger les zones clés de la biodiversité

Pour mieux protéger les zones clés de la biodiversité, il importe au préalable de bien les identifier. C’est le travail auquel s’attèlent les membres du groupe de coordination nationale qui se sont réunis, le 18 juillet, à Brazzaville en atelier technique dont les travaux ont été ouverts par la ministre en charge de l’Environnement et du Développement durable, Arlette Soudan Nonault.

Au cours de ces retrouvailles, il a été question de procéder à la présentation et à l’appréciation des premiers résultats des travaux du groupe de la coordination nationale issus de l’atelier du 17 avril dernier, avant de les soumettre au secrétariat du projet Zones clés pour la biodiversité (KBA, en anglais). Les sites KBA qui ont été présentés lors de l’atelier ont été évalués conformément aux critères et seuils définis dans les standards KBA. Dans son discours d’ouverture, la ministre Arlette Soudan Nonault a indiqué que le Congo regorge une grande diversité biologique riche dans des biotopes et des écosystèmes variés et d’une intégrité écologique remarquable. Cette biodiversité, a-t-elle poursuivi, joue un rôle essentiel dans la vie des communautés riveraines. Cependant, a-t-elle renchéri, le constat de son déclin est une problématique majeure qui interpelle tous



les pays du monde ainsi que toutes les composantes des sociétés modernes. A cet effet, a-t-elle expliqué, le projet KBA vient contribuer

aux efforts déjà déployés par le Congo en réponse aux enjeux de la biodiversité en influant sur les priorités d’action dans la perspective de l’atteinte de

l’objectif de l’agenda mondial post-2020. « Les contributions et les avis des membres du groupe de coordination nationale, au

cours du présent atelier, sont attendus afin de permettre de statuer sur le bien-fondé de la proposition des résultats de réévaluation des sites déjà identifiés comme KBA et qui continuent de répondre aux critères ainsi que des résultats d’évaluation des aires protégées qui ne sont pas à l’heure actuelle identifiées comme sites KBA », a interpellé la ministre Soudan Nonault. Rappelons que depuis plus de trente ans, la Wildlife Conservation Society (WCS) joue un rôle majeur dans la conservation de la faune et des lieux sauvages au Congo, en collaboration avec le gouvernement, les acteurs nationaux et les communautés locales. Le secrétariat KBA soutient les treize partenaires dans la mise en œuvre du programme axé sur l’identification des sites importants pour la persistance mondiale de la biodiversité.

Roger Ngombé

MARINE MARCHANDE

La création d’une plate-forme de gestion de l’assurance suscite des désaccords

Lancée depuis le 1er juillet par le Guichet unique des opérations transfrontalières (Guot), la plate-forme électronique de gestion de l’assurance transports facultés à l’importation (E-Pafguot) est contestée par les sociétés d’assurance. L’union patronale et interprofessionnelle du Congo (Uni Congo) évoque une situation de blocage des importations et en appelle à la responsabilité des autorités de tutelle.

L’inquiétude d’Uni Congo sur le blocage des importations est fondée, car la procédure de création de la plate-forme E-Pafguot a été contestée non seulement par l’Association professionnelle des sociétés d’assurance du Congo (Apsaco), mais aussi par la Direction générale des institutions financières nationales (DGIFN). Dans une note d’information adressée au ministre de l’Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, la DGIFN fustige une démarche « unilatérale » du Guot. La souscription d’assurance obligatoire se fait désormais via la nouvelle plate-forme électronique, une procédure qui semble être validée par la DGIFN pour des raisons réglementaires. « Nos adhérents, assureurs et courtiers en assurance ne peuvent pas, en raison de ce qui précède, intégrer la plate-forme avec pour conséquence de bloquer l’édition des Tickets d’importation(TI) par le Guot

pour les importateurs », a déploré Michel Djombo, le président d’Uni Congo, dans une lettre adressée, le 7 juillet dernier, au ministre de l’Économie et des Finances. À cela il faut ajouter que le fameux TI est un document indispensable au processus d’importation par les opérateurs économiques. L’Uni Congo a tiré la sonnette d’alarme sur les conséquences que pourrait engendrer le blocage en matière d’approvisionnement du pays en produits importés. Cela peut « causer des pénuries et de l’inflation des produits de première nécessité », a insisté ce syndicat patronal. Concernant les arguments avancés par les parties : le Guot estimé la nouvelle plate-forme E-Pfguot contribuera à dématérialiser les documents et procédures administratifs prévus dans le cadre des importations, exportations et du transit. Par contre, les compagnies d’assurance, à travers l’Apsaco, pensent



Un navire cargo au quai du port autonome de Pointe-NoireDR

qu’il faut suspendre l’opérationnalisation de la nouvelle plate-forme électronique, se référer au régulateur national et au Code CIMA (Conférence interafricaine des marchés d’assurance). Rappelons que le Guot est

une entité sous tutelle du ministère des Transports, de l’Aviation civile et de la Marine marchande, tandis que les compagnies d’assurance sont partenaires de la DGIFN relève de la tutelle du ministère de l’Économie

et des Finances. Des concertations élargies s’avèrent nécessaires pour essayer de débloquer une situation qui risque d’affecter le panier de la ménagère déjà impacté par l’inflation.

Fiacre Kombo

SANTÉ

Trois épidémies font douze morts à Dolisie

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a annoncé, le 17 juillet, à Brazzaville dans une déclaration que la shigellose, le choléra et la fièvre typhoïde, déclarées depuis quelque temps à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, ont déjà causé le décès de douze personnes.

Dans sa déclaration, le ministre de la Santé et de la Population informe l'opinion nationale et internationale que dès que la maladie a été déclarée, des prélèvements ont été vite effectués et transférés au Laboratoire national de santé publique. Les analyses effectuées sur 78 échantillons ont révélé trois types de bactéries. Il s'agit de la shigellose, qui se manifeste par des douleurs abdominales, des vomissements, une intense fièvre et une diarrhée accompagnée de sang. Le choléra a été identifié aussi avec comme symptômes la diarrhée, les vomissements et la fatigue générale, et la fièvre typhoïde qui présente les mêmes symptômes.

A ce jour, pour l'ensemble de ces épidémies, a précisé Gilbert Mokoki, 1365 cas suspects ont été identifiés dans la ville de Dolisie, avec douze décès ; 16 cas sus-

pects à Pointe-Noire dont 2 décès ; 2 cas à Mouyondzi dans la Bouenza sans faire de victimes et un cas probable à Brazzaville décédé. *« Conformément aux dispositions du Règlement sanitaire international de 2005, dont la République du Congo est signataire, le gouvernement déclare la ville de Dolisie en épidémie de choléra, de shigellose et de fièvre typhoïde. Toute personne présentant les signes de ces maladies est priée de se rapprocher, le plus tôt possible, d'un centre de santé intégré ou de l'hôpital le plus proche*



« Conformément aux dispositions du Règlement sanitaire international de 2005, dont la République du Congo est signataire, le gouvernement déclare la ville de Dolisie en épidémie de choléra, de shigellose et de fièvre typhoïde. Toute personne présentant les signes de ces maladies est priée de se rapprocher, le plus tôt possible, d'un centre de santé intégré ou de l'hôpital le plus proche pour une prise en charge rapide »

pour une prise en charge rapide », a indiqué le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki. Pour éviter d'être contaminé, le gouvernement invite la population à observer des mesures hygiéniques spécifiques. Il s'agit, entre autres, de se laver les mains avant de faire la cuisine, de manger, de s'occuper d'un bébé, de retour des toilettes. Il est aussi recommandé de bien cuire les aliments, laver les fruits et légumes, boire de l'eau potable, faire les selles dans les toilettes et non à l'air libre, couvrir les aliments et les conserver soigneusement et de maintenir les surfaces de la cuisine propres. Toutefois, le gouvernement rassure la population que le personnel du ministère de la Santé et les autorités locales sont déjà à pied d'œuvre pour contenir ces épidémies.

Firmin Oyé

EDUCATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

L'Institut Dimpa de Ouesso fait une percée au CEPE

Fonctionnel depuis 2004, l'Institut de scolarisation et de formation des jeunes sourds de Ouesso (Dimpa-IESRM), l'unique école de formation des personnes vivant avec handicap dans le département de la Sangha, a fait des progrès à l'issue de l'année scolaire 2022-2023, avec un taux d'admission de 100% au certificat d'études primaires élémentaires.

L'Institut de formation des personnes vivant avec handicap de Ouesso est un établissement d'enseignement professionnel créé par Dimpa-IESRM, une ONG à but non lucratif dirigée par Ange Laurent Coddy, un natif de Ouesso résidant en France. Il est créé pour assurer l'alphabétisation, la scolarisation et l'insertion socio-professionnelle des jeunes sourds-muets et/ou atteints de déficience intellectuelle, ne sachant ni lire ni écrire.

Au titre de l'année scolaire 2022-2023 qui s'est achevée, l'Institut Dimpa de Ouesso a inscrit une trentaine d'apprenants au cycle primaire dont cinq candidats au CEPE, parmi lesquels trois garçons et deux filles. A l'issue de l'évaluation annuelle, tous ces cinq candidats ont été déclarés admis, soit un taux de 100% cette année. Un motif de satisfaction pour le président de Dimpa-IESRM international, Ange Laurent Coddy, qui tient



à faire de cet établissement dédié aux personnes handicapées et vulnérables un grand centre d'insertion socio-professionnelle.

Au niveau secondaire, l'Institut Dimpa de Ouesso forme des apprenants dans diverses filières, entre autres la me-

nuiserie, la coupe et couture, l'informatique, la plomberie, la maçonnerie, l'électricité et la coiffure. A ce jour, plusieurs jeunes sourds formés ont déjà ouvert leurs propres ateliers dans la ville de Ouesso et se prennent désormais.

F.O.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.







Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)

Samedi (9h-13h)



EDUCATION

Echange sur l'accès à l'eau potable en milieu scolaire

Les responsables des différentes administrations et des partenaires techniques et financiers se réunissent le 18 juillet, à Brazzaville pour échanger sur la question d'accès à l'eau potable, d'assainissement et d'hygiène en milieu scolaire à l'occasion de l'atelier du développement de la stratégie nationale et les normes et standards au Congo.

L'objectif de cet atelier est de garantir l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à des services d'hygiène de qualité dans toutes les écoles du pays. Il vise aussi à communiquer autour du processus et s'assurer de l'effectivité d'une approche participative via l'intégration de toutes les parties prenantes, définir la vision, les axes stratégiques, les principes et les éléments de base sur les lesquels se cadrera la stratégie ainsi que se convenir sur les rôles et la responsabilité des parties prenantes de l'éducation.

Les enseignements seront donnés du 18 au 19 juillet par des facilitateurs différents. A cet effet, les participants bénéficieront des communications sur l'importance des enjeux de ces trois éléments en milieu scolaire : eau, assainissement et hygiène ainsi que les travaux de groupe. L'atelier a été lancé officiellement par la directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Régine Tchicaya Oboa, qui a déploré le manque des normes et standards dans toutes les constructions scolaires qui provoque des disparités dans la réalisation des différentes infrastructures. Elle a



Les responsables des directions/Adiac

également évoqué la non prise en compte des besoins spécifiques des filles et des enfants vivant avec handicap. Le délégué à la santé du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), le Dr Didi Hermann Ngossaki, a rappelé l'implication de plusieurs ministères en vue d'améliorer des conditions d'apprentissage, de santé et du bien-être des élèves en milieu scolaire. « L'intersectorialité est un aspect critique pour l'atteinte des Objectifs de développement durable dont les ODD 6, accès universel à l'eau

et à l'assainissement et les ODD 4, accès pour tous à une éducation de qualité », a-t-il indiqué. Selon lui, l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans un établissement permettent d'offrir aux enfants un environnement sain qui garantit la dignité et la sécurité pour un bon moment d'apprentissage. Le rapport du programme conjoint suivi eau, assainissement et hygiène de l'Unicef et de l'Organisation mondiale de la santé, JMP 2021, précise que seule une école sur deux a un accès basique à l'eau. Près de 40% des écoles ont des

installations sanitaires insuffisantes et sont confrontées au manque de pratique du lavage des mains, manque d'accès à l'eau et à l'assainissement, a-t-il souligné. Ceci, a-t-il ajouté, entraîne une insalubrité dans les écoles. Les infrastructures ne sont pas inclusives pour la prise en compte des besoins spécifiques des filles ou ne répondent pas aux besoins des enfants vivant avec handicap. La défécation à l'air libre est un véritable fléau dans les écoles. Didi Hermann Ngossaki a assuré le gouvernement de

l'appui technique et financier de cette organisation onusienne. « Depuis le début du programme de coopération entre l'Unicef et le gouvernement du Congo 2020 à 2024, l'Unicef et ses partenaires ont touché plus de 100 000 enfants par les programmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène en milieu scolaire à travers les constructions et la réhabilitation des infrastructures Wash, le renforcement des capacités des acteurs du secteur », a déclaré le délégué de l'Unicef.

Lydie Gisèle Oko

PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES

Le FMI et la Banque mondiale apprécient le leadership du Congo

Le représentant permanent du Fonds monétaire international (FMI) au Congo, Nicolas Million, et la nouvelle représentante résidente de la Banque mondiale (BM) au Congo, Louise Pierrette Mvono, ont échangé le 17 juillet avec la minsitre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault. Au cours de cette rencontre, il était question de parler des efforts du Congo en matière de protection des écosystèmes ainsi que l'accompagnement des institutions de Bretton Woods.

« Nous avons eu le plaisir d'échanger aujourd'hui avec la ministre sur les stratégies du gouvernement congolais sur le climat. Nous avons également évoqué les possibilités d'accompagner le Congo. Pour ce qui est du Fonds monétaire international, nous sommes un partenaire économique et financier qui accompagne le pays pour mener à bien ses projets », a indiqué Nicolas Million. Pour sa part, la représentante de la BM a apprécié le dynamisme du Congo dans la gestion et la protection des écosystèmes, notamment son leadership dans l'élaboration et l'exécution des questions liées à la protection de l'environnement. Elle a rappelé le positionnement stratégique du Congo en matière de préservation et la restauration des écosystèmes.



Les partenaires lors des échanges/Adiac

La Gabonaise Louise Pierrette Mvono a rassuré que son institution continuera à appuyer le

Congo dans la mise en œuvre des projets environnementaux dont le Fonds bleu. Par la suite,

Arlette Soudan-Nonault a reçu en audience le directeur adjoint des écosystèmes au sein

du programme des Nations unies pour l'environnement. Ils

« Nous avons eu le plaisir d'échanger aujourd'hui avec la ministre sur les stratégies du gouvernement congolais sur le climat. Nous avons également évoqué les possibilités d'accompagner le Congo. Pour ce qui est du Fonds monétaire international, nous sommes un partenaire économique et financier qui accompagne le pays pour mener à bien ses projets »

ont fait le point des actions menées par le Congo dans la lutte contre la préservation de l'environnement.

Rude Ngoma



AVIS DE CONVOCAATION

Assemblée Générale Ordinaire

Le Conseil d'Administration convie les actionnaires de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré), à une Assemblée Générale Ordinaire par VISIOCONFERENCE, conformément à ses statuts, le vendredi 28 juillet 2023 à 10h00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur les activités de la société, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022;
2. Présentation du Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
3. Présentation du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'Article 438 de l'Acte Uniforme OHADA, sur les sociétés commerciales et du GIE;
4. Approbation desdits Comptes et Conventions ; S. Approbation des conventions réglementées NKALA TOWER et ASSINCO SA ;
6. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022;
7. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
8. Nomination de nouveaux Administrateurs ;
9. Fixation de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2023;
10. Pouvoir pour formalités.

Les actionnaires qui souhaitent participer à l'Assemblée Générale doivent en informer la société, par courrier électronique à l'adresse suivante : ag@scg-reass.com en indiquant leurs noms et prénoms, ainsi que la copie de leur pièce d'identité afin d'être identifiés et de recevoir le lien et les identifiants de connexion.

Les actionnaires ont jusqu'au 23 juillet 2023 pour s'inscrire. Le droit de participer par visioconférence à l'Assemblée Générale est subordonné à l'enregistrement préalable des actions au nom de l'actionnaire, ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte dans le Registre au porteur tenu par l'intermédiaire habilité, au plus tard au

Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix.

Enfin, conformément aux dispositions des articles 525 et 848 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, les documents relatifs à cette Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la SCG-Ré, sis au 2080 Boulevard de l'Indépendance, 1er étage Aile Gauche, Immeuble du Bord de Mer, et via l'adresse : ag@scg-reass.com durant les quinze (15) jours précédant l'Assemblée Générale, soit du 15 au 25 juillet 2023.

Fait à Libreville, le 14 juillet 2023
Le Conseil d'Administration



THE NAIROBI DECLARATION ON
SUSTAINABLE INSURANCE

SIEGE SOCIAL

2080, Boulevard de l'Indépendance / Immeuble du Bord de Mer / 1er Etage / Palier gauche
B.P. : 6757 Libreville Gabon Email : infos@scg-re.ga
Tél. : (+241) 011 74 80 80 - 011 74 80 81 - 011 74 80 83 - 011 74 80 84 - 011 74 80 85
Fax : (+241) 011 74 80 82
Suivez-nous sur : [f](https://www.facebook.com/scg-re.ga) [i](https://www.instagram.com/scg-re.ga) [www.scg-re.ga](https://www.linkedin.com/company/scg-re.ga)

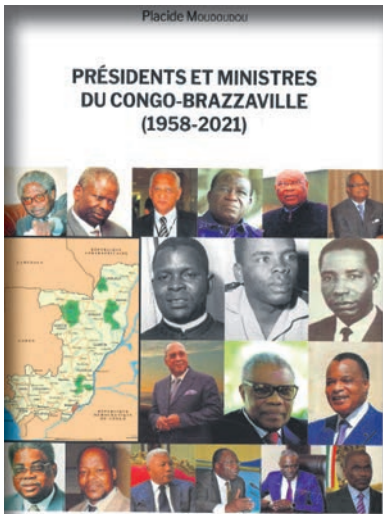
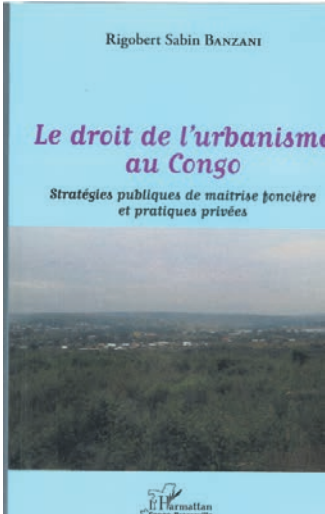
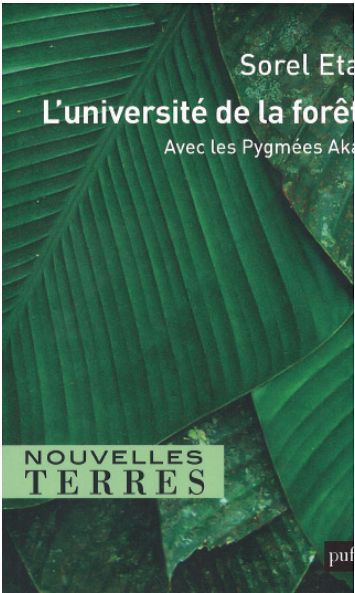
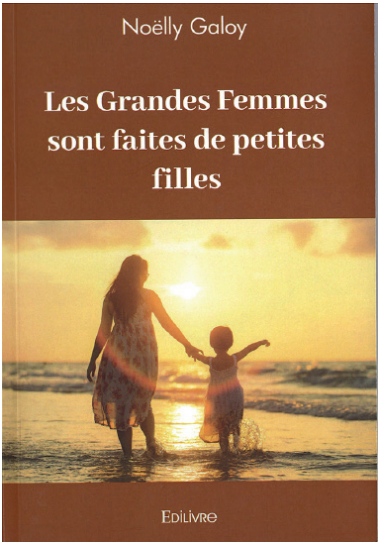
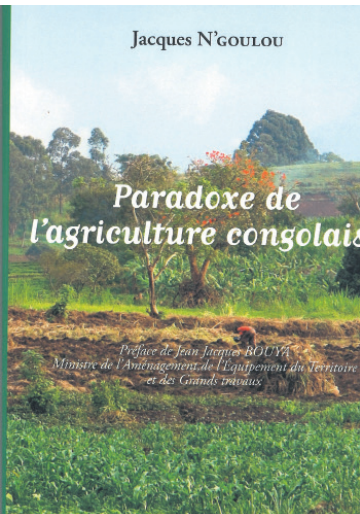
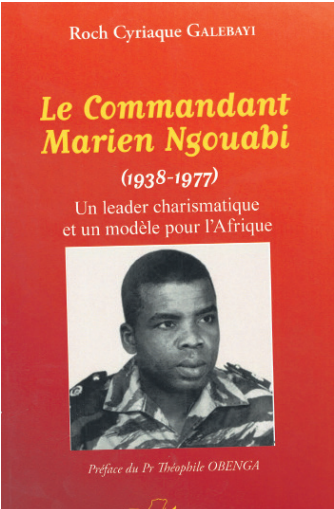
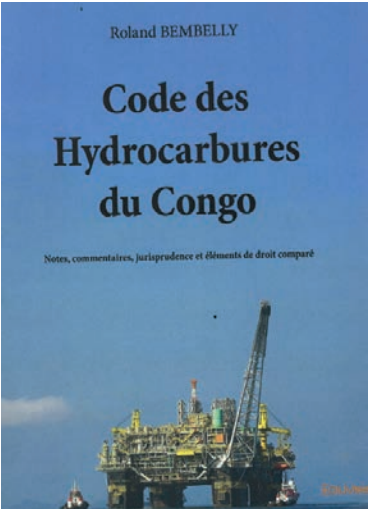
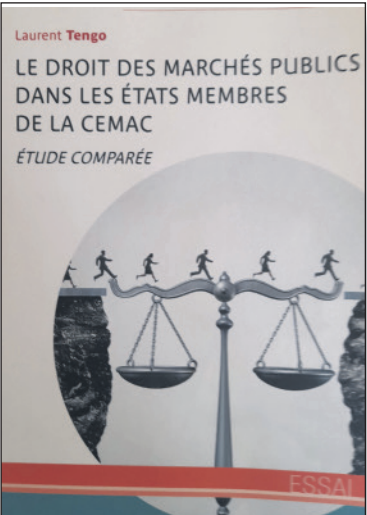
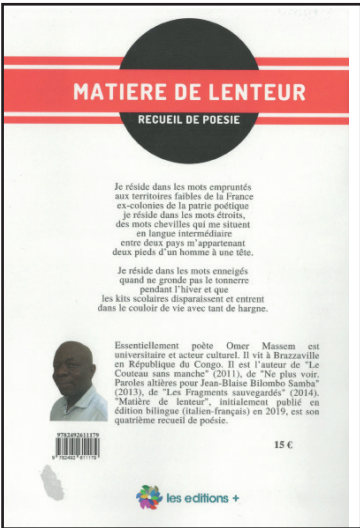


Filiale du
FGIS

« S'investir avec passion et efficacité au service d'un monde durable. »



EN VENTE



PRIX DÉCOUVERTES RFI 2023

Les inscriptions se clôturent ce 31 juillet

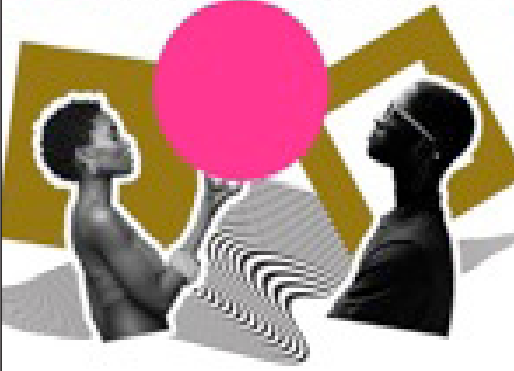
Ouvert depuis le 1er juillet, l'appel à candidature au 48e Prix Découvertes RFI se fermera le 31 juillet prochain. Comme tous les ans, l'occasion est donnée aux musiciens confirmés et en herbe de décrocher une opportunité pour impulser leur carrière à l'international.

Le Prix Découvertes RFI est ouvert à tous les artistes résidant dans les pays d'Afrique, de l'océan Indien et des Caraïbes. Ce concours vise à favoriser le développement de la carrière des artistes ou groupes musicaux professionnels émergents originaires et résidents dans les pays éligibles. « *Au sens du présent règlement, on entend par professionnels les artistes ou groupes ayant produit ou fait produire au minimum six titres, et disposant d'un site web voire d'une page sur un réseau social ou sur une plateforme de mise à disposition de contenus en ligne ; ou encore qui disposent d'un minimum de six morceaux de musique en écoute, et éventuellement des photos et vidéos* », déclarent les organisateurs dans le règlement de l'édition 2023 de ce prix. Le Congo fait partie des pays éligibles. Après la victoire de l'artiste congolais Young Ace

waye en 2020, le pays souhaiterait voir un autre de ses artistes nationaux remporter le prix et se hisser une voie plus prometteuse dans le secteur de la musique. Pour tenter sa chance, les inscriptions à la 43e édition du Prix Découvertes RFI se font en ligne, sur le site internet de la compétition. « *Le Prix Découvertes RFI 2023 a été lancé pour promouvoir de nouveaux talents. Les artistes ou groupes déjà récompensés dans le cadre de ce prix ne peuvent plus concourir. Le prix reste ouvert aux anciens participants non primés ou aux artistes concourant à titre individuel même s'ils font ou ont fait partie d'un groupe déjà primé* », a précisé RFI sur le site dudit concours. Après la phase des inscriptions, comme l'a souligné RFI, un jury composé de professionnels ainsi que le public sélectionneront le gagnant, dont le nom sera dévoilé sur les antennes de



Prix découvertes 2023



→ INSCRIVEZ-VOUS

avant le 31 juillet

sur prixdecouvertes.com

 @prixdecouvertes

L'affiche de candidatureDR

« **Le Prix Découvertes RFI 2023 a été lancé pour promouvoir de nouveaux talents. Les artistes ou groupes déjà récompensés dans le cadre de ce prix ne peuvent plus concourir. Le prix reste ouvert aux anciens participants non primés ou aux artistes concourant à titre individuel même s'ils font ou ont fait partie d'un groupe déjà primé** »

RFI et en Facebook Live, lors d'une émission spéciale dans les prochains mois. Comme récompense, le lauréat recevra une dotation de 10 000 euros, et aura l'opportunité de faire une tournée en Afrique. Il recevra son prix sur la scène pour le dernier concert de la tournée.
Merveille Jessica Atipo

À VENDRE

Au marché Plateau ville, villa 1000 m², deux piscines
Tél : 05 301 21 90
Au Camp Clairon appartement type 4
Tél : 05 301 21 90

NÉCROLOGIE



Roger Loupet, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Mpanzou et les enfants Koubeta ont la profonde tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, oncle et père Jean Gabriel Koubeta survenu le 9 juillet 2023 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°4, rue Ntoba-Ilélé au rond point Mouhomi à Mfilou.
La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Carèle Ornella Mpoussa Kiawana a la profonde douleur d'annoncer aux parents, à la grande famille de Poto-Poto, amis et connaissances le décès de son père Ramires Antoine Kiawana (Topa- Moutinguiya) survenu le mardi 11 juillet 2023, en France.
La veillée mortuaire se tient au n° 64 de la rue Yakoma à Poto-Poto (la ruelle de Bioquick).
L'inhumation aura lieu en France à une date ultérieure .

UNE ADRESSE E-MAIL

POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES

PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

OFFRE D'EMPLOI

Poste : Directeur de ressources humaines
Exigences :
1-Diplôme : Licence +
2-Age : 30 ans – 40 ans
3-Sexe : non exigé
4-Langues requises : maitriser bien le français, pouvoir communiquer par l'anglais
5- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans les ressources humaines en particulier dans le domaine de recrutement, de gestion du personnel et de

résolution des conflits du travail
6-Connaître bien la législation et la réglementation locales du travail, maitriser des règles et des procédures spécifiques de la sécurité sociale, des soins médicaux, des impôts de salaires que le gouvernement impose, ainsi qu'avoir de l'expérience professionnelle y relative
7-Expérience de la résolution des conflits du travail dans le local
8-Etre Honnête et franc et avoir une expérience professionnelle fiable et traçable
Pour en savoir plus ; coordonnées : 242 05 550 30 42

DISTINCTION

Un coopérant français élevé au grade de chevalier

Arrivé à la fin de sa mission en République du Congo, le chef du projet appui à la formation et à l’opérationnalisation des Forces armées congolaises (FAC), le lieutenant-colonel Emmanuel Rigault, a été élevé à titre exceptionnel au grade de chevalier dans l’ordre du Mérite congolais par le président de la République, Denis Sassou N’Gusso.

La cérémonie de remise de l’insigne de distinction s’est déroulée, le 18 juillet, au siège du ministère de la Défense nationale. Elle était placée sous la coordination du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, en présence du chef d’état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division, Guy Blanchard Okoï, et des officiers généraux. Affecté en 2020 au Congo, le lieutenant-colonel Emmanuel Rigault a servi en qualité de conseiller du chef d’état-major général et du général commandant les écoles. Durant son séjour, il a particulièrement réalisé les concours d’entrée dans les écoles des FAC, participé à l’amélioration de la formation dans les écoles et appuyé l’opérationnalisation des FAC, notamment en coordonnant les détachements d’instruction des éléments français au Gabon sur le territoire de la République du Congo.



Le ministre de la Défense nationale décorant le promu Adiac

« En trois ans, on a optimisé, on a rendu les concours beaucoup plus efficaces pour les sélectionnés au milieu congolais, aussi bien pour l’entrée dans les écoles militaires congolaises que dans les écoles étrangères. Donc, on a augmenté la qualité de la sélection, ce qui nous permet d’envoyer désormais les Congolais à l’étranger, qui sont vraiment d’un très bon niveau ».

Selon le chef du projet appui à la formation et à l’opérationnalisation des FAC, cette décoration signifie beaucoup de choses pour lui. « J’ai passé trois ans au côté de mes frères d’armes des Forces armées congolaises ; trois ans exceptionnelle, où on a pu voir que l’amitié franco-congolaise était éternel. Voilà, je suis honoré, en même temps triste de quitter le Congo », a-t-il déclaré. Interrogé sur sa mission, particulièrement dans le cadre de la formation, il a indiqué : « En trois ans, on a optimisé, on a rendu les concours beaucoup plus efficaces pour les sélectionnés au milieu congolais, aussi bien pour l’entrée dans les écoles militaires congolaises que dans les écoles étrangères. Donc, on a augmenté la qualité de la sélection, ce qui nous permet d’envoyer désormais les Congolais à l’étranger, qui sont vraiment d’un très bon niveau ».

Guillaume Ondze

PONTON AWARDS 2023

La liste des nominés dévoilée

La 4e édition de la soirée du mérite ponténégrin dénommée Ponton Awards 2023 se tiendra, le 20 août, à Canal Olympia au quartier Mpita dans le 1er arrondissement Emery- Patrice-Lumumba. Prélude à la cérémonie, Gildas Bakala, président du comité d’organisation dudit évènement, a animé une conférence de presse le 17 juillet pour édifier le public sur l’activité.

Le trophée du mérite ponténégrin, dit Ponton Awards, distingue les Ponténégrins méritants qui s’illustrent dans les différentes catégories en lice, à savoir Excellence entrepreneuriat avec en exergue une action sur les idées novatrices, l’impact social et la passion ; Engagement jeunesse en mettant en avant l’implication dans l’orientation de la jeunesse et la participation au développement ; Excellence sport (idées novatrices, l’impact social et la passion) ; Les modèles artistiques, une catégorie qui rassemble plusieurs courants d’art dans sa globalité qui promeut l’influence positive, l’orientation éducative ainsi que la création et Les sociétés culturelles qui ont dans leur fonctionnement une politique culturelle importante et qui accompagnent les projets artistiques. « Les Ponton Awards sont aujourd’hui à leur 4e édition. C’est une plateforme de valorisation de l’excellence locale. Le trophée récompense les personnes physiques, les structures ou entreprises dont l’action a un rayonnement dans la ville. Les candidatures sont reçues par le comité d’organisation et d’autres sont proposées par le comité du jury en mettant toujours en exergue le talent, le mérite et l’impact sur la ville », a dit Gildas Bakala. Selon lui, un candidat peut figurer dans

deux catégories tant que le profil répond au critère avant d’ajouter que les différents primés dans chaque catégorie recevront, le 20 août, comme à l’accoutumée des prix en nature apportés par les différents partenaires (Bon d’achats, espaces publicitaires...) d’une valeur non négligeable. Signalons que le vote du grand public via le numero whatsapp: 05 563 63 63 est lancé ce 19 juillet et prendra fin le 16 août.

Les nominés dans chaque categorie

Catégorie engagement jeunesse
Sophie Mignot, philanthrope, plus connu sous le label Kasdal House
Jussie Nsana, bédéiste, dessinatrice, directrice de festival,
Gabie Seinzor, fondatrice de la plateforme Futures mamans 242
Ruth Mbongo, organisatrice du gala d’orientation pré et post bac
Cyrus Mabounda, entrepreneur et manager de Jekkolabs, un incubateur de startups.
Clémence Koubemba, femme pluridisciplinaire, promotrice du made in Congo etv de Deal With Me

Excellence entrepreneuriat
Kalas, entreprise congolaise dans la fabrication et vente des détergents



Gildas Bakala présentant les nominés des Ponton Awards «Adiac»

du contenu audiovisuel

Categorie Excellence Sport
Tout pour le sport, une structure sportive
René Mounzeo, compétiteur professionnel dans diverses disciplines d’arts martiaux, créateur d’une academie d’arts martiaux.
En categorie sociétés culturelles, une société sera primée pour son action et son engagement dans la promotion de la culture dans la ville.

Catégorie modèles artistiques
Henrietta Rakoto
Giovani et Mamie Foundation
Précieux Koutou, entrepreneuse congolaise
Lionel Kombo 2 Bayonne, artiste musicien, directeur de festival Pointe-Noire en scène
Robert Nzaou, photographe de rue, spécialisé dans la valorisation des clichés très colorés de la ville
Jussie Nsana
Guvany Goma, Ceo Agence de création

Hervé Brice Mampouya